

Etaient présents : Mr Chevrier (directeur), Mmes Assante, Bernard, Demay, Houot, Da Ines, Latché, Lopes, Lourgui, Mantin, Lenormand, Pinto, Ruault, Scotti, Vandercolden, Voisin, Wast, MM. Cotta, Madeira, Merlant (enseignant-e-s), Mme Gaveriaux (Rased), M. Szerszen (directeur du périscolaire Basses-Roches) pour le point 1.

Parents d'élèves : FCPE : Mmes Grootaert, Beaudoin, Bugeja-Bloch, Isère, Laborde, Lenoir, Libert, Lopes, Martin, Mauperin, Pacilly, Petit-Lherondel, Garcia, Diallo ; PEEP : Mmes Ribet-Retel, Hiller, Hingue, Mathevet, Morel, Ribeiro, Seelig, Guidetti, Clément, M. Le Bourhis.

Excusées : Mmes Boucher (IEN), Maillaut (mairie), Mautret (DDEN), Chekly, Schmidt

1. **Cantine scolaire : menus (portions servies...), temps de repas, activités proposées ...**

► Les parents s'interrogent sur les problèmes rencontrés au cours du dernier trimestre sur le service : une fois, les enfants du 2^e service n'ont pas pu tous avoir de plat chaud, parfois les enfants de CM1 et CM2 n'ont pas la possibilité de se resservir. Des difficultés similaires ont été constatées dans d'autres écoles élémentaires.

Réponse de M. Szerszen : Les effectifs étaient de 380 enfants ce jour là, au moment de la pause méridienne. Les effectifs établis lors de l'appel du matin sont transmis au prestataire de restauration, Elior. En cas de différentiel à 11h30, il est possible de demander une livraison complémentaire. En effet, quotidiennement les animateurs constatent des différences entre les effectifs comptabilisés après l'appel, à 9h, et le nombre d'enfants effectivement présents à 11h30 : des enfants restent alors qu'ils ne s'étaient pas signalés le matin, d'autres partent alors qu'ils s'étaient inscrits. Il y a eu le cas récemment, 365 enfants inscrits pour 372 présents : Elior a réapprovisionné mais pas avec exactement le même repas (filet de dinde au lieu du cordon bleu). Les agents d'office qui assurent la gestion et le service des repas doivent recompter les portions livrées par Elior. Effectivement il y a eu un jour un problème de quantité, une vingtaine d'enfants n'a pas eu de plat de résistance, il leur a été proposé de prendre plusieurs entrées et plusieurs desserts. Sur la question du pointage des quantités, il serait préférable de s'adresser directement au service de la mairie compétent. Les parents d'élèves ont évidemment signalé cette anomalie en mairie.

A noter que pour la pause méridienne, les enfants sont pointés à trois reprises : à l'entrée en classe, à 11h30 et au moment du repas.

► Les parents d'élèves demandent si les animateurs constatent une hausse de ce que les enfants ne mangent pas, de ce qui est mis au compost. A priori il n'y a pas davantage de gâchis ces derniers mois que précédemment. En ce qui concerne le compost, les apports dans les bacs ne se font plus depuis janvier en raison de leur emplacement. Les bacs doivent être déplacés à côté du gymnase afin de ne pas provoquer d'odeurs indésirables dans les classes en période chaude.

► Les parents souhaitent savoir si les animateurs demandent aux enfants de se laver les mains avant les repas. Effectivement, au cours de l'appel pendant lequel les enfants se regroupent devant la porte de la cantine, l'animateur envoie les enfants se laver les mains.

► S'agissant de l'organisation du temps de repas, il y a eu un changement depuis la rentrée de février : 2 classes de CE2 passent au 1^{er} service. La dernière classe entre dans la cantine vers 13h10, les enfants ont donc 20-25 min pour déjeuner. Les parents s'inquiètent des répercussions, sur le temps de restauration, de la hausse des effectifs de l'école d'ores et déjà prévue pour septembre 2017, sans qu'il y ait davantage de place dans les salles de cantine.

Les parents d'élèves questionnent les enseignants pour connaître l'impact sur la classe des éventuels retards de service. Les enseignants ne constatent pas de retard dans le début de la classe l'après-midi.

► Activités du midi. L'an dernier les enfants avaient obligation de s'inscrire pour suivre un atelier au cours d'une période (d'une rentrée aux vacances suivantes). Cette année, voyant les difficultés d'organisation surtout pour les CP/CE1 qui ont tendance à ne pas se souvenir à quel atelier ils sont inscrits, l'équipe d'animation propose d'une part des ateliers libres (l'enfant vient au gré de son envie au cours de la période) et d'autre part des "ateliers projets" (projet suivi avec évolution sur 5-6 semaines, impliquant une participation obligatoire des enfants inscrits). Le planning d'activités est affiché sur le panneau dédié au périscolaire (près du portail côté école maternelle). L'autre panneau, placé dans l'allée du gymnase à présent inaccessible, devrait être bientôt déplacé vers l'entrée de l'école maternelle.

► Les parents d'élèves reformulent leur demande de voir organisées des réunions de coordination éducative pour pouvoir échanger de façon plus constructive entre équipes d'animation, équipe éducative et parents d'élèves.

2. **Effectifs actuels de l'école et effectifs prévisionnels pour 2017-2018.**

A ce jour, l'école compte 536 élèves : 114 CP, 123 CE1, 100 CE2, 94 CM1, 107 CM2. Pour la prochaine rentrée, 122 GS sont attendus en CP, tandis que les 107 CM2 partiront au collège. On attend donc un effectif d'environ 553 élèves, compte non tenu des déménagements. Cette hausse entraîne une demande de classe supplémentaire formulée auprès du DASEN des Yvelines et de l'Inspection de circonscription. Les familles seront interrogées courant mars afin d'affiner les prévisions. La carte scolaire sera arrêtée dans la 2^e quinzaine de mai. Il est donc à ce stade impossible de prévoir une organisation pédagogique, le point sera revu au 3^e conseil d'école.

Une salle est encore disponible : elle a été affectée depuis septembre au périscolaire qui l'utilise comme ludothèque.

Si cette salle est utilisée comme salle de classe pour une 21^e division, il y aura donc moins d'espaces pour le périscolaire. Pour l'école, cette nouvelle augmentation signifie aussi des difficultés budgétaires, de matériel. Si, à chaque création de classe, la mairie achète bien le matériel nécessaire (tables, chaises...), les autres salles ne voient pas leur mobilier remplacé : certaines classes ont encore des pupitres des années 80, qui potentiellement peuvent se révéler dangereux (vis qui tombent...) et où les enfants sont mal assis, où les plateaux sont abîmés.

De même, le budget de fonctionnement pour la rentrée 2017 est donné par rapport au nombre d'enfants inscrits en décembre 2016 sans tenir compte de l'ouverture d'une classe.

3. Projets de classe : informations sur les financements

3 types de financement pour les projets :

- Participation du budget mairie (ex-Caisse des écoles) : 9,90€/élève, complétés par la coopérative scolaire si le projet ne prévoit pas de nuitée, éventuellement des subventions extérieures (Ministère de la Culture, Cité de l'Eau, Théâtre Simone Signoret...);
- Pour les classes avec nuitées, participation financière des familles ;
- Actions au sein de l'école : les ventes de gâteaux, marché de Noël... sont absolument nécessaires pour compléter les budgets.

Au cas où des familles seraient en difficulté pour participer financièrement : il faut absolument que ces familles prennent rendez-vous avec le directeur de l'école pour trouver une solution, une aide sera sollicitée auprès du service social/CCAS de la mairie, des paiements échelonnés pourront aussi être proposés.

Actuellement, deux nouvelles ventes de gâteaux sont prévues pour les projets avec nuitées car les précédentes opérations n'ont pas rapporté autant qu'espéré. Un appel au don a par ailleurs été fait directement auprès des familles.

Les parents d'élèves s'inquiètent de ces difficultés récurrentes à obtenir des financements : les enseignants font état d'une baisse de leur motivation pour monter des projets, ce qui pourrait les amener à ne plus en prévoir. Le mode de répartition des budgets mairie (par répartition arithmétique selon le nombre d'élèves et non plus sur la base d'appels à projet comme c'était le cas avec la Caisse des écoles) a donc un impact direct sur le montage des projets des classes.

Les enseignants et les parents s'inquiètent du financement pour l'année prochaine : sera-t-il le même ?

4. Échanges [maternelle / CP] ; [GS / CE1] et [CM2 / collègue]

Depuis 2014, la maternelle constitue un cycle d'enseignement à elle seule. Le projet entre les classes de CP et celles de maternelle s'est poursuivi encore 2 années avant de s'arrêter à la rentrée 2016 (moins de temps institutionnel pour se rencontrer).

Comme tous les ans, les élèves de CE1 vont lire chez les GS des Basses Roches. En revanche, l'école du Long Chemin ne s'est pas manifestée auprès de l'école du Clos pour de nouveaux échanges. La ½ journée de découverte de l'école aura bien lieu en juin pour tous les élèves de GS.

S'agissant du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), des échanges réguliers ont lieu entre les écoles élémentaires du secteur et les enseignants du collège du Bois d'Aulne. Chaque enseignant de CM1 ou CM2 est référent dans 1 matière et est l'interlocuteur des professeurs de collège de cette matière. Des progressions pédagogiques vont se mettre en place entre les 3 niveaux, même si le dialogue est parfois difficile du fait des différences de méthodes entre le primaire et le secondaire. Les élèves de CM2 iront en découverte au collège, une matinée et le temps du déjeuner, en fin d'année.

5. Livret Scolaire Unique

Les parents d'élèves demandent quel est l'intérêt du LSU (livret scolaire unique). Il leur apparaît comme incompréhensible. Il est difficile de comprendre, d'interpréter la signification des libellés des rubriques. De leur côté, les enseignants font état de leurs difficultés à se familiariser avec ce nouvel outil, d'autant que les commentaires sont limités à 450 caractères. À chaque période, c'est l'enseignant qui construit les compétences travaillées : les compétences peuvent donc être différentes d'une classe à l'autre, d'une école à une autre. L'intégralité des compétences ne seront pas évaluées au cours d'une même période, ou même à un rythme identique d'une période à l'autre : cela est fonction du programme déterminé par chaque enseignant.

L'école a fait le choix de maintenir 3 livrets par an.

Le LSU a vocation à être accessible numériquement, ce qui permettrait aux familles de consulter régulièrement la progression des enfants (dans le même esprit que ce qui se fait au collège avec Pronote). Ce livret suivra l'élève jusqu'en fin de collège.

6. Aides aux élèves en difficulté : RASED, AVS, dispositifs spécifiques

► Intervention de Mme Gavériaux. Les prises en charge sont en place. De novembre à février, il y a eu 1 ½ journée/semaine pour les CP, CE1, CE2 avec le maître E (aide pédagogique), rythme qui diminuera puisque 2 créneaux sont à présent réservés aux élèves de GS. Le maître G (rééducation) dispose de 7 créneaux pour l'élémentaire + 2 créneaux pour les maternelles (+1 à venir), soit 1 ½ j/sem. L'équipe espère retrouver le rythme de 2j/semaine pour le maître E

l'an prochain pour peu que l'absence de personnel puisse être résolue. Actuellement il y a des prises en charge d'enfants en difficulté qui ne peuvent pas se faire, surtout pour l'aide E dont les prises en charge se limitent à 1 intervention par semaine.

Les parents énoncent leurs inquiétudes pour l'année prochaine si les 3 départs en retraite annoncés sur Conflans ne sont pas pourvus.

► AVS : 12 élèves sont accompagnés dans l'école. Le fonctionnement est bon, d'autant que les AVS sont présentes depuis plusieurs années sur l'école et certaines ont vu leur contrat prolongé.

► APC : les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le midi. Ce temps a vocation à venir en aide aux enfants pour des difficultés ponctuelles. Cependant, certains enfants sont concernés tout au long de l'année pour pallier au manque de disponibilités du RASED.

Points concernant la municipalité *(les réponses complètes seront affichées sur le panneau de l'école)*

7. Sécurité autour de l'école : plan vigipirate et présence des ASVP, éclairage des accès, stationnements sauvages, visiophone, dispositif d'alerte, ...
8. Transports scolaires et cars municipaux : manque de places ou manque de disponibilités ?
9. Problèmes du ménage dans l'école
10. Chauffage dans les préfabriqués
11. Entretien de la cour et des accès à l'école en hiver
12. Proposition d'étude pour l'aménagement d'une nouvelle entrée d'école

Aucun représentant de la mairie n'étant présent, la mairie a fait parvenir des réponses, par mail, aux points inscrits à l'ordre du jour. Ces réponses sont annexées au présent compte-rendu. Cependant, il semble que plusieurs points se rapportent aux questions posées lors du précédent conseil d'école et non sur les questions transmises pour le présent conseil. A noter :

► Un visiophone sera installé mais sur le portail côté maternelle, à l'opposé du bureau du directeur. Cela entraînera un temps de réponse plus long, et davantage d'allées et venues de personnes dans l'école (portail→bureau du directeur→classe→bureau du directeur→portail pour les parents venant chercher un enfant par exemple). La visualisation se fera sur tablette.

► Chauffage : le problème n'est pas réglé dans les préfabriqués contrairement à la réponse faite. Il semble y avoir un problème avec la sonde, placée dans la classe de CM2 et qui ne prend pas en compte la température globale. Lorsqu'il y a panne, il faut ½ journée pour que la remontée de température permette de faire classe. Déjà à 4 reprises les élèves se sont déplacés en salle informatique ou en salle des maîtres : cette solution ne saurait être pérennisée sans peser sur les enseignements.

► Gymnase : l'équipe éducative indique que l'ambiance sonore du lieu est parfaitement incompatible avec la tenue de réunions ou d'activités.

► Nouvelle entrée pour l'école : les parents d'élèves proposent de déplacer l'entrée de l'école sur la plaine de jeux afin d'éviter les attroupements sur les trottoirs. Cette éventualité a déjà été évoquée à plusieurs reprises. A la réponse de la mairie demandant aux parents de présenter un projet, les parents d'élèves, n'ayant pas de compétences techniques, indiquent rester à la disposition des services techniques de la mairie pour étudier la question sur place.

Des photos montrant la situation aux heures de sortie des classes sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la PEEP (<http://conflans-sainte-honorine.peep.asso.fr/le-primaire/les-ecoles-elementaires/ecole-elementaire-le-clos-d-en-haut>)

► Tableaux numériques interactifs (TNI) : un plan d'investissement est en cours. Le prochain vote du budget déterminera le nombre qui sera installé par an sur la ville. L'IEN décidera ensuite des affectations par école. Comme rappelé au précédent conseil, il n'y a actuellement qu'un seul TNI au Clos.

► Travaux dans l'école prévus pour l'été 2017 : réfection totale des peintures du 2^e étage (classes et couloir) ainsi que les plafonds du couloir. En 2018, le 1^{er} étage sera refait également tout comme l'escalier Est (en même temps que la mise aux normes accessibilité / installation d'un ascenseur).

13. Fournitures scolaires

Comme chaque année, la FCPE donnera aux familles la possibilité de commander le kit des fournitures scolaires demandées par les enseignants.

Manifestations de l'école pour l'année scolaire :

Théâtre Simone Signoret : jeudi 15 juin 2017

3e conseil d'école maintenu le 9 juin 2017